

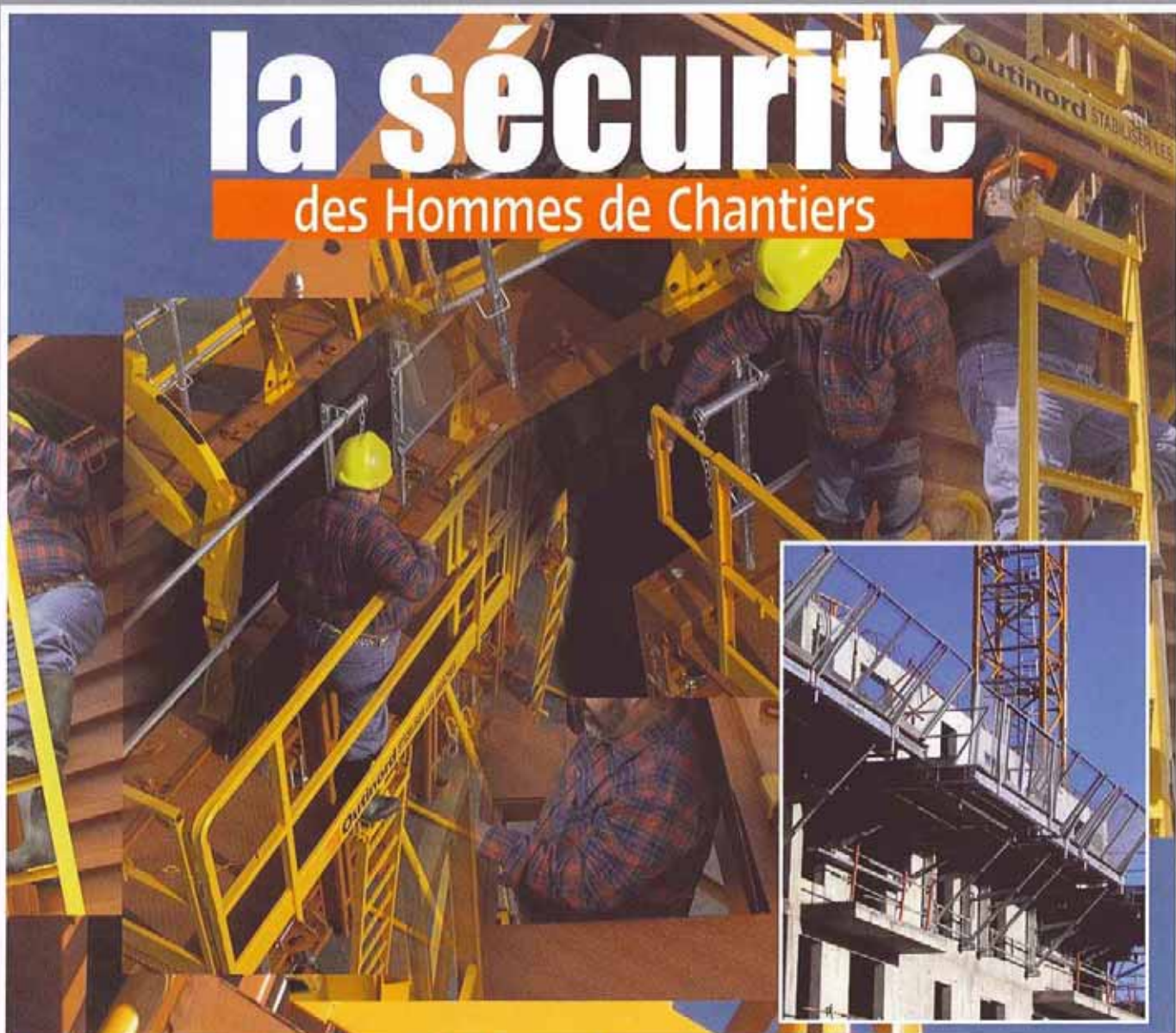
BTP
matériaux

matériels

Le maître
des matériaux
de construction,
de la conception à la
mise en œuvre

la sécurité

des Hommes de Chantiers



www.outinord.fr

Direction Commerciale France ZI Mitry Compans,
B.P. 212, 77292 MITRY MORY Cedex, Tél. : 01 60 21 49 30
e-mail : outinord.dcf@wanadoo.fr



Outinord
Productivité et Sécurité des Chantiers

M 07976 - 15 - F - 6,00 €



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SÉCURITÉ

Une nouvelle benne à déchets PP75

Nouvellement arrivée dans la gamme de l'entreprise Secatol, la benne à déchets Passe Porte (PP 75) a été spécialement conçue pour le tri et l'évacuation des déchets sur les chantiers de construction ou de rénovation. Sa faible largeur lui permet en effet de passer dans les portes. Équipée de roues, elle peut donc être déplacée n'importe où sur le chantier, au plus près des déchets à évacuer. Son système de palonnier mobile permet de faciliter le remplissage de la benne en dégageant complètement le plan supérieur de celle-ci. La forme des glissières de palonnier rend son utilisation simple et ne nécessite pas d'intervention lors des manipulations de vidage et de mise en position remplissage : le grutier peut faire les manœuvres seul.





La classification Synad

Devant le demande croissante des utilisateurs, via les organismes de santé, les lois de protection environnementales et devant le manque de référentiel réglementaire, les adhérents du Synad, au travers d'une démarche volontaire et autonome, ont construit une classification des agents de démolage dont la méthodologie s'est faite en concertation avec le CERIB.

Appellation VÉGÉTAL :

L'appellation VÉGÉTAL concerne les agents de démolage fondés essentiellement sur un produit végétal ou des composés végétaux (huiles végétales, solvants végétaux, etc.) et dont le biodegradabilité ultime est de 20% pour un point éclair > 61°C selon le test NF EN ISO 9408 - OCDE 301 F.

Les produits des solvants du Synad respectant ce critère sont identifiés par un logo spécifique.

| APPELLATION | DEFINITION | CRITÈRES D'INFORMATION | | |
|-------------------------------------|---|------------------------|-------|---------------|
| | | SÉCURITÉ FEU | SANTÉ | ENVIRONNEMENT |
| VÉGÉTAL | | | | |
| Pur végétal | - Concentration huile ou solvant végétal > 95% - Point éclair > 100°C - Biodegradabilité mini 60% en 28 jours selon NF EN ISO 9408 - OCDE 301 F - Aucun étiquetage sécurité | ★★★★ | ★★★★ | ★★★★ |
| A base végétale | - Concentration huile ou solvant végétal > 50% - Non inflammable (Point éclair > 60°C) - Biodegradabilité mini 60% en 28 jours après évaporation selon NF EN ISO 9408 - OCDE 301 F - Aucun étiquetage sécurité | ★★★★ | ★★★★ | ★★★★ |
| Émulsion d'Huile Végétale | - Biodegradabilité mini 60% en 28 jours selon NF EN ISO 9408 - OCDE 301 F - Aucun étiquetage sécurité | ★★★★ | ★★★★ | ★★★★ |
| SYNTHÈSE | | | | |
| Pur Synthèse | - Point éclair 100°C - Aromatiques Totaux < 1% | ★★★★ | ★★★★ | ★★★★ |
| Synthèse | - Solvants désaromatisés - Point éclair > 61°C - Aromatiques totaux < 1% - Couleur Gardner 5 maxi | ★★★★ | ★★★★ | ★★★★ |
| Émulsion d'huile de synthèse | - Aromatiques totaux < 1% | ★★★★ | ★★★★ | ★★★★ |
| MINÉRAL NEUF | | | | |
| | - Couleur Gardner 10 maxi - Solvants à teneur en aromatiques < 1% | ★★★★ | ★★★★ | ★★★★ |
| RECYCLE | | | | |
| | - Conforme aux directives du Conseil des Communautés Européennes n°85/467/CEE du 1 ^{er} octobre 1985-J-O des Communautés Européennes 1269 du 11 octobre 1985 - Absence de métaux lourds | ★★★★ | ★★★★ | ★★★★ |

Critères d'information basés sur une classification de 1 à 5 correspondant à un classement comparatif où :

★★★★ : Très bon pour le critère envisagé
 ○○○○ : Très mauvais pour le critère envisagé

Pour la sécurité feu :

★★★★ pour point éclair supérieur à 100°C,
 ○★★★★ pour point éclair de 61 à 100°C,
 ○○○○○ pour point éclair de 23 à 61°C,
 ○○○○○○ pour point éclair de 0 à 23°C,
 ○○○○○○○ pour point éclair < 0°C.

Pour la santé :

★★★★ pas d'évaporation de Composés Organiques Volatiles (COV) et 0% de teneur en aromatiques,
 ○★★★★ évaporation de COV très faible à la température d'utilisation et teneur en aromatiques < 1%,
 ○○○○○ point éclair plus faible, donc évaporation un peu plus forte de COV et teneur en aromatiques < 1%,
 ○○○○○○ évaporation importante de COV et teneur en aromatiques < 1%,
 ○○○○○○○ évaporation importante de COV et teneur en aromatiques > 1%.

Pour l'environnement :

★★★★ biodegradabilité ultime du composé, pas de pollution de l'atmosphère,
 ○★★★★ biodegradabilité ultime et très légère évaporation dans l'atmosphère de COV,
 ○○○○○ pas de biodegradabilité ultime, évaporation plus importante de COV dans l'air,
 ○○○○○○ pas de biodegradabilité ultime et dégagement plus important de COV,
 ○○○○○○○ pas de biodegradabilité ultime, présence d'aromatiques dans l'environnement et COV.

WWW.SECATOL.COM

UN BUREAU D'ÉTUDES PERFORMANT À VOTRE SERVICE

MATÉRIELS POUR LES TRAVAUX SOUTERRAINS

94 route de Ligugé - 86280 Saint-Benoît - Tél : +33 (0)5 49 37 65 11 - Fax : +33 (0)5 49 55 42 28 - Email : commercial@secatol.com Site : www.secatol.com